

AUDITEX

Société d'Expertise-Comptable et de Commissariat aux comptes
S.A.S. à capital variable
1/2 Place des Saisons - 92400 Courbevoie-Paris La Défense 1
377 652 938 RCS Nanterre

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 26 NOVEMBRE 2021

L'an deux mille vingt-et-un,
Le vingt-six novembre à seize heures trente,

Les associés de la Société « Auditex », société par actions simplifiée à capital variable au capital actuel de 2.329.216 € divisé en 145.576 actions de 16 € chacune, se sont réunis en assemblée générale annuelle, au siège social, sur convocation régulière.

L'assemblée est présidée par Monsieur Christian Scholer, Président.

Monsieur Jean-Baptiste Schoutteten est désigné en qualité de secrétaire.

Le Président constate, au vu des pouvoirs de représentation des associés représentés et compte-tenu de l'absence de quorum, que les associés présents ou représentés peuvent valablement délibérer. En conséquence, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- les copies des lettres de convocation des associés et du commissaire aux comptes,
- les pouvoirs des associés représentés,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2021,
- les rapports du commissaire aux comptes,
- le projet des résolutions soumises à l'assemblée,
- les statuts de la société,
- le projet des statuts modifiés.

Puis, le Président déclare que les documents ci-dessus mentionnés ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, avant la présente réunion dans les délais statutaires ; qu'ainsi ces derniers ont pu librement exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions et délais prévus par les statuts et la législation en vigueur. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite l'ordre du jour de l'assemblée :

.....
(...)

- Nomination du Président,

.....
(...)

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,
- Questions diverses.

Enfin, le Président présente les comptes de l'exercice écoulé ainsi que les rapports du commissaire aux comptes.

Cette présentation terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

m)

Après un échange de vues, sans débat, entre les associés, et personne ne demandant plus la parole, les résolutions figurant à l'ordre du jour sont mises aux voix :

.....
(...)

Sixième résolution

L'assemblée générale prend acte de la cessation des fonctions de Président de Monsieur Christian Scholer à compter de ce jour et décide de nommer en remplacement :

- **Monsieur Jean-Baptiste Schoutteten**
de nationalité française
né le 30 avril 1977 à Dijon (21)

pour une durée expirant à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

.....
(...)

Onzième résolution

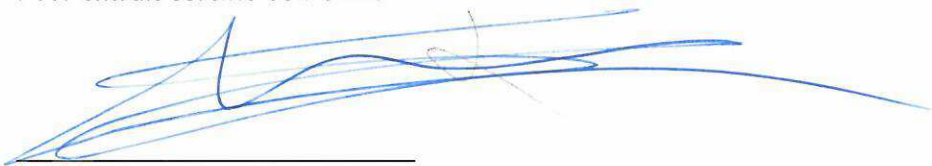
L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de ses délibérations en vue de l'accomplissement des formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Rien n'étant plus à délibérer, et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé après lecture, par le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme



M. Jean-Baptiste Schoutteten
Président